



Ecole La Villeneuve  
6 rue de la Villeneuve  
78 970 Mézières sur Seine

## COMPTE RENDU du CONSEIL D'ECOLE du 06/11/18

### **Personnes présentes:**

enseignants: mesdames Masson, Thelliez, Cambon et messieurs Cambon, Dauzet, Turpin, Hénin

ATSEM: Mme Varlet

parents d'élèves élus: mesdames Trochet, Roset, Granday, Berthelot et monsieur Ella

maire: M. Fastré

adjointe au maire chargée des affaires scolaires: madame Perret

### **Personnes excusées:**

Monsieur Chérel (IEN), M. Thiebault (psychologue scolaire), Mme Lallement

## **1. Elections au conseil d'école**

Cette année, il n'y avait qu'une liste. Le taux de participation a été de 62,45%: 6 sièges ont donc été attribués à l'APEIV.

Encore une fois, nous demandons à ce que la tenue d'un bureau de vote à l'école ne soit plus obligatoire (4 personnes ont voté à l'école.) et que le vote par correspondance devienne le seul moyen de vote.

## **2. Règlement intérieur de l'école**

Lu et approuvé à l'unanimité, il sera effectif à compter du 13/11/18.

Distribué et collé dans chaque cahier de liaison, il devra être signé par les familles.

La charte de la laïcité sera jointe à ce règlement.

## **3. Rentrée scolaire**

165 élèves sont scolarisés et répartis en: PS/MS (27 / 28 en février) avec Mme Masson, PS/GS (26 / 27 en janvier) avec Mme Thelliez, CPCE2 (27 / 28 en janvier) avec Mme Cambon/M. Turpin, CE1/CE2 (28) avec M. Hénin, CE2/CM1 (28) avec M. Cambon, CM1/CM2 (29) avec M. Dauzet.

En élémentaire, nous avons un effectif de 112 élèves (113 en janvier). Notre effectif étant supérieur à 108 élèves, une ouverture de classe a été demandée.

Concernant la demande de RDV auprès de l'inspecteur, les parents d'élèves élus l'an dernier n'avaient reçu qu'un accusé réception, sans suite de sa part.

Les parents d'élèves élus cette année renouvèleront leur demande dans les prochains jours.

### Evolution des effectifs:

Les nouvelles constructions devraient générer l'inscription de 17 élèves en élémentaire et 8 élèves en maternelle à la rentrée 2019.

Comme chaque année, une enquête, auprès des familles et des nourrices, sera distribuée la semaine prochaine afin d'avoir des prévisions d'effectifs les plus fiables possibles. Merci aux familles d'y répondre.

Deux lits superposés supplémentaires sont nécessaires. Les derniers petits inscrits vont rester au dortoir et nous n'avons plus la place de mettre des lits individuels. Une demande en urgence a été transmise en mairie.

La subvention pour l'achat de fournitures scolaires, livres, ... versée par la mairie est de 48€ par élève en élémentaire et de 43€ par élève en maternelle. Cette subvention permet de subvenir à tous nos besoins de fonctionnement et de ne demander aux familles qu'une liste de fournitures minimale.

#### **4. Kermesse**

La kermesse du 22 septembre, malgré le mauvais temps, a accueilli de nombreuses familles. Merci aux parents qui ont participé à son organisation et qui ont tenu les stands. Sans eux, pas de kermesse! La structure gonflable, les poneys et le jeu des clochettes ont eu, comme toujours, du succès. Les gros lots offerts par la FCPE ont permis de vendre beaucoup de tickets de tombola. Les lots plus modestes ont trouvé malgré tout preneurs auprès des enfants toujours contents de gagner quelque chose.

Nous regrettons cependant que des parents inscrits à la tenue d'un stand ne se soient pas présentés, que peu de gâteaux aient été faits pour l'occasion (8 pour toute l'école).

La kermesse a dégagé un bénéfice de 751 € que nous utiliserons pour acheter du matériel sportif (sans doute des tapis), des jeux de société et des jeux pour les maternelles en complément de la subvention versée par la mairie pour Noël.

#### **5. PPMS**

Chaque année, le PPMS est actualisé.

Jeudi 11 octobre un exercice du type « intrusion » a eu lieu. Il s'est déroulé sur le mode « se cacher » et les élèves devaient donc être silencieux.

Le PPMS a été déclenché au moyen d'un BIP relié à une alarme installée par la mairie l'an dernier. Des ajustements sont à prévoir pour que celle-ci soit audible par toutes les classes. Un autre exercice aura lieu courant janvier (PPMS tempête, produits toxiques, ...)

Les élèves ont bien intégré le principe de cet exercice.

#### **6. Evaluations nationales CP/CE1**

Les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations fin septembre. Une réunion rendra compte de ces évaluations aux familles concernées le vendredi 9 novembre à 16h45.

#### **7. Organisation de l'APC au sein de l'école**

28 élèves ont été proposés à l'APC (aide personnalisée complémentaire),

Les heures d'APC se répartissent sur trois grands domaines: aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages, aide au travail personnel, mise en œuvre d'une activité en lien avec le projet d'école.

Cette aide peut avoir lieu le soir de 16h30 à 17h30 ou le midi de 12h45 à 13h15.

C'est le conseil des maîtres qui propose et organise cette aide en groupes de besoins. Les familles sont libres d'accepter ou non cette aide.

#### **8. RASED / Médecine scolaire**

Monsieur Thiébault, psychologue scolaire, intervient sur notre école à la demande des enseignants ou des parents. Les parents peuvent contacter directement le réseau au 01 31 91 14 65 et laisser leur message sur le répondeur.

L'aide du réseau a été sollicitée pour la prise en charge de quelques élèves sur le temps scolaire. Les demandes sont en attente.

La présence d'un maître G dans le réseau est attendue. Chaque année, nous regrettons son absence. Nous avons de plus en plus d'élèves qui ont des difficultés scolaires qui ne sont que des symptômes d'autre chose. Cela nécessiterait un travail sur la compétence « être élève ».

Une AVS intervient sur l'école auprès d'un élève. Les AVS ont un rôle à part entière dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques et facilitent la gestion d'une classe.

Pour les PAI, toutes les demandes doivent passer par le CMS des Mureaux qui transmet, après, à l'école, les différents documents. En cas de doute, s'adresser à la directrice qui vous guidera vers le bon interlocuteur.

## **8. Rencontres et communication avec les parents**

Une réunion d'informations a eu lieu en septembre dans toutes les classes. Dans la mesure du possible, nous essayons d'éviter les chevauchements entre les différentes réunions. Chaque famille peut prendre rendez-vous avec l'enseignant de son enfant durant l'année scolaire.

Au cours de l'année scolaire, le livret scolaire de votre enfant vous sera remis deux fois en élémentaire et en maternelle (dont une remise en mains propres lors de la journée portes ouvertes qui aura lieu le vendredi 28 juin 2019).

En élémentaire, le livret scolaire unique numérique n'est pas encore consultable en ligne par les familles. C'est donc sa version papier qui vous sera remise.

Ce livret complète les cahiers et les évaluations qui vous sont transmis tout au long de l'année.

## **9. Projets**

Les CP et les CE2/CM2 vont à la piscine depuis la rentrée. La dernière séance aura lieu le mardi 4 décembre. Cette activité est entièrement financée par la mairie.

L'APEIV offrira un spectacle aux élèves de la maternelle le vendredi 21 décembre: « Des histoires plein les placards ».

Les enseignants de l'école préparent un projet « Jeux de société qui donnera lieu à des activités tout au long de l'année. Une soirée « jeux de société » conclura ce travail. Les familles seront invitées à participer à cette soirée le vendredi 14 juin 2018 à la salle des fêtes de Mézières de 18h00 à 21h00.

Dans le cadre des Francos, les élèves de maternelle et les CP/CE2 - CE1/CE2 iront voir un spectacle « Ma mamie m'a dit » le mardi 9 avril 2019.

## **10. Services périscolaires / Travaux**

Dans la salle des maîtres, l'aménagement d'une cuisine est en cours.

L'installation d'une machine à laver sèche-linge n'est pas possible dans cette salle. Son installation, ailleurs, est à réfléchir.

En attendant, une amélioration au niveau de l'organisation du ramassage du linge sale et du dépôt du linge propre en maternelle est attendue.

Une information est donnée sur le paiement de la cantine: le trésor d'Epône va fermer, ce sera désormais celui de Mantes-la-jolie qui prendra le relais. Les paiements par carte bancaire ou par prélèvements seront à privilégier.

La procédure étant en cours la mairie reviendra vers vous quand elle disposera de plus d'informations.

Les impayés de cantine restent encore nombreux. Il est rappelé que le CCSA est à votre disposition en cas de difficultés.

## **11. Date du prochain conseil d'école**

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 4 février à 18h00.